



COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR

SAINT AGATHON – SAMEDI 4 NOVEMBRE 2006



Ouverture de séance à 9H30

Présents : J. P. GRECIET - A. LE TYRANT - D. BRANLANT - M. SALAUN LE BAUT (PROCURATION B. THEBAULT) - M. GRIJOL - D. RUCKERT - J. LEVARD - S. LEFRAY - R. LE GALLOU – M. BAZARD - P. LEPARC
Excusés : JP LALOUE - B. THEBAULT - (PROCURATION M. SALAUN-LE BAUT)
Absents : J.L. STERVINO – P. LE DELLIOU

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LIGUE :

L'assemblée générale 2007 dont la date a été fixée au 25 février doit en principe se dérouler dans le département 35. Le club de Bécherel était candidat pour l'organisation mais sous réserve que l'on puisse changer la date initiale pour pouvoir disposer des salles de Guitté. La date ne pouvant être modifiée (calendrier des concours), un nouvel appel à candidatures va être fait dans les plus brefs délais. (le CHR Rennes s'est porté volontaire).

Le Plan d'Actions 2006 – 2007 de la Ligue de Bretagne est approuvé par le comité directeur de la Ligue de Bretagne.

Conseil annuel des présidents de Ligue et de comités départementaux : il aura lieu à Paris le samedi 25 novembre. Jean Pierre Greciet, Didier Branlant et Monique Salaun-Le Baut participeront à ce conseil.

La FFTA a interrogé les ligues sur leur participation au prochain championnat de France cadets/juniors en salle qui aura lieu à Carcassonne. Deux équipes bretonnes seront inscrites, les archers seront sélectionnés par le Conseiller Technique Fédéral Pierrick Leparc en accord avec la commission sportive régionale.

Le club de Pleumeleuc est candidat à l'organisation d'une manche de D2. Trois dates sont envisagées : 10 avril, 20 mai ou 1^{er} juillet. Pierrick Leparc est chargé de contacter le club pour affiner le choix de la date (le 10/06 étant le jour du ligue 2 x 50 m) et vérifier les installations. Jacques Levard, PCRA, se renseigne sur la disponibilité des arbitres. Accord de la ligue est donné pour le 30 juin et 1^{er} juillet 2007

Une réunion de la commission Sport Nature est prévue à Guerlédan le 8 novembre. L'ordre du jour de cette réunion :

- le point sur les sports de nature en Bretagne
- échanges sur les perspectives et les projets de la commission sport Nature du CROS.

Sonia Lefray représentera la Ligue de Bretagne à cette réunion.

Afin d'optimiser le fonctionnement du site de la Ligue, Raymond Le Gallou est chargé de participer à sa mise à jour régulière.

Afin de pérenniser la tenue de ligue adoptée pour l'Open de France (polo gris avec broderie – pantalon noir à la charge des archers), une étude pour l'achat d'un petit stock de polos va être faite par Didier Branlant (couverture des besoins pour 2 ans).

Structuration des clubs

Le colloque du mois de mai ayant été annulé faute d'inscriptions, les dossiers de travail sur la structuration et la labellisation des clubs ont été ou vont être distribués lors des réunions des comités départementaux. Pour le département des Côtes d'Armor, une présentation et une distribution des plaquettes seront faites lors de la réunion du 24 novembre. Pour le Finistère, les dossiers ont été distribués lors de la réunion du 18 octobre, en présence de Jean Pierre Greciet qui a présenté ce document aux présidents des clubs. Les clubs de l'Ile et Vilaine ont reçu leurs plaquettes le 22 septembre et dans le Morbihan, elles ont été distribuées le 6 octobre.

Il est important de rappeler qu'il s'agit d'un outil d'auto-évaluation qui permet de faire le point sur les structures existantes, les points à améliorer etc... Cette étude doit permettre de mettre en place des actions d'amélioration dans plusieurs domaines en fonction des priorités définies par le club, des budgets existants ou à trouver etc..

Cette structuration doit déboucher sur une labellisation.

COMMISSION FORMATION :

Compte rendu des journées nationales de la Formation

Denis Ruckert responsable de la Formation a participé aux journées nationales de la Formation. Les différents résultats donnés au cours de ces journées ont permis de constater que la Bretagne avait un très bon taux de réussite aux diplômes d'initiateurs. Beaucoup de ligues ne proposent pas une formation d'entraîneur tous les ans mais seulement tous les deux ans.

Présentation des projets de la fédération pour 2008 : il n'y aurait plus de diplôme d'initiateur et d'entraîneur mais un diplôme d'entraîneur 1 et un autre entraîneur 2. Les tests des stages d'entrée en formation seront sur la capacité à juger un archer (25 points à évaluer). Il n'est pas prévu de pré-formation pour ces tests mais elles semblent indispensables pour la réussite du test.

Les initiateurs ayant eu leur diplôme avant 1998 n'ont pas leurs noms sur les fichiers de la FFTA, nous les invitons à envoyer une photocopie de leur diplôme pour une mise à jour des fichiers informatiques.

Une présentation du nouvel entraînement testé par 4 clubs dont, Canne, Strasbourg et Boé et Compiègne a été faite lors de ces journées.

Formation en Bretagne pour la saison en cours

La formation d'initiateur va bientôt démarrer. Les candidats sont essentiellement du Finistère Sud et de l'Île et Vilaine. Le premier stage a lieu à Loudéac.

Une formation d'entraîneur devrait se mettre en place.

Rappel : Les clubs acceptant d'accueillir les formations sont toujours les bienvenus, les structures idéales sont une salle chauffée avec un mur de tir.

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE :


Sonia tient à remercier tous les archers bretons qui sont venus de toute la Bretagne pour participer à l'organisation de l'Open de France à Ploëc sur Lié.

La FFTA recherche des clubs pour organiser un 3Di. Pour de plus amples renseignements, il faut contacter Sonia Lefray.

Afin d'éviter des problèmes de transmission des résultats des concours, vous trouverez ci-dessous les règles à appliquer pour la transmission des résultats. Deux règles distinctes régissent la transmission des résultats, l'une s'applique aux organisateurs des concours et l'autre aux arbitres responsables. Les organisateurs doivent veiller au bon déroulement des deux modes de transmission.

Rappel des règles de transmission pour l'organisateur des résultats des concours à la FFTA : extrait du site de la FFTA – Vie Fédérale – Gérer les compétitions

Transmettez, si possible, le soir même ou à défaut le lendemain le fichier sur le serveur de la Fédération :

1. Connectez-vous sur le site intranet fédéral avec votre code d'accès
2. Sur le site intranet, choisissez le menu "gestion sportive" puis l'onglet "calendrier"
3. Recherchez votre concours à l'aide des critères de sélections.
4. Cliquez sur l'icône  "envoi des résultats"
5. Recherchez votre fichier puis Appuyez sur le bouton "contrôler".
6. Le système passe vos données au contrôle d'anomalies (*). Un état des erreurs vous est proposé, imprimez le et corrigez votre fichier. Recommencez le point 5 jusqu'à ne plus avoir d'erreur.
Une adresse E-mail obligatoire vous sera demandée pour vous accuser réception de l'intégration de votre concours.
7. En cas d'incohérences détectées par la Fédération, le club organisateur sera contacté par E-Mail.

Rappel des règles de transmission pour l'arbitre responsable des résultats des concours à la FFTA :

extrait du manuel de l'arbitre :

« L'organisateur doit remettre à la fin du concours au moins un exemplaire complet des résultats. Dans un délai maximum de 6 jours, l'arbitre responsable du concours devra adresser 1 exemplaire des résultats au PCRA de sa ligue avec son rapport d'arbitrage. L'arbitre responsable du concours transmettra également 1 exemplaire des résultats à la FFTA (service des activités sportives).

Dans le cas contraire, l'organisateur expose les archers à la disqualification ou la désélection des archers pour les participations aux Championnats de France. En outre, en cas de réclamation, l'organisateur devra subir les sanctions qui pourraient être infligées.

Un barème de pénalités est adopté pour les organisateurs qui manqueraient à leur devoir de transmission :

- retard de plus de 3 jours : 1 an de suppression d'organisation ;
- pas d'envoi : 2 ans de suppression d'organisation. »

C.T.F. :

Pierrick Leparc souligne l'excellente organisation de l'open de France à Ploec sur Lié. Les équipes bretonnes très compétitives ont obtenues le titre pour les hommes (André Berthouloux, Alain Le Meur, Raphaël Petit Minuesa, Jean Paul Baget et Hubert Morel) et la 4^{ème} place chez les femmes (Nadine Dupré, Margot Falhon, Joselyne Hue, Béatrice Le Fur, Cathie Richard). L'Open de France aura lieu en Rhône-Alpes en 2007.

Le groupe jeunes de Ligue pour la saison 2006-2007 a été constitué. Le premier entraînement a lieu le 4 novembre 2006 à St Agathon. Parmi les jeunes filles retenues, 4 se sont désistées pour diverses raisons (études, etc...).

TRESORERIE

Bilan de la cible d'or :

Dépenses : 23 226 euros

Recettes (y compris diverses subventions) : 13 803 euros

Coût restant à la charge de la Ligue : 9 423 euros

Il reste 5 000 euros de disponible à ce jour pour la fin de l'année 2006. Cette année devrait se solder par un bilan nul.

Nombre de licenciés à ce jour : 2546 ; c'est un chiffre encourageant pour un début de saison.

COMMISSION REGIONALE ARBITRE :

Un changement à signaler pour les concours en salle : le choix du blason est possible si volonté de l'organisation.

MEDECIN REGIONAL :

Marianne Grijol présente le rapport de la dernière commission médicale à la Fédération :

- les médecins régionaux regrettent le peu de communication avec les CTF (aucun problème en Bretagne, Marianne Grijol est un des seul médecins à travailler en collaboration avec le CTF, Pierrick Leparc).
- les médecins déplorent le peu de confidentialité de certains dossiers (dopage, etc ..)
- regrette l'annonce d'un contrôle anti-dopage sur un site internet avant la date de la compétition.
- malgré la demande des médecins, aucune réponse n'a été faite sur les problèmes physiques rencontrés dans les pôles ou à l'INSEP.
- l'enquête sur les vétérans est reportée d'au moins un an car elle n'a pas été adressée avec la licence.

Rappel concernant les AUT : Il est préconisé de refaire l'Autorisation à Usage Thérapeutique tous les ans. Il est des devoirs des arbitres d'informer sur les AUT.

Un nouveau guide du médecin fédéral est sorti.

Les poussins ont la possibilité de participer depuis cette saison à des compétitions officielles sous réserve d'une aptitude médicale contrôlée par un médecin fédéral. A la date du 4 novembre, seul 2 poussins ont passé la visite médicale et obtenu un certificat médical qui doit être inséré dans le passeport.

Fin de la réunion 12h30 heures
Prochaine réunion le 27 janvier à Dinan à 9h30

Le Président : JP. GRECIET

La secrétaire: M. SALAUN-LE BAUT